



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-14-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2020

Affichage : 15/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



=====

DELIBERATION N°14.06.2020

OBJET : PATRIMOINE COMMUNAL - Bilan de la politique foncière de la ville – Exercice budgétaire 2019.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« L'article 11 de la loi n° 95-127 du 8 février 1995 dispose que, dans un souci de transparence, les collectivités territoriales doivent dresser annuellement le bilan de leurs acquisitions et de leurs cessions immobilières.

Ce document, à annexer au compte administratif, a pour objectif de permettre d'analyser et de comprendre la politique foncière de la commune et d'assurer une meilleure information de la population.

Le bilan ci-annexé retrace donc l'ensemble des opérations immobilières (mutations, échanges avec ou sans soulte, baux, etc..) et les raisons qui ont motivé ces transactions.

Je vous propose d'en prendre connaissance et de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,
Où l'expose de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE – 3 abstentions (Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT)

APPROUVE le bilan des opérations immobilières réalisées sur le territoire communal pour l'année 2019.

PRECISE que ce document sera annexé au compte administratif.

 Le Maire,

André MOLINO